

Visite et conférence inaugurale du salon « E-Tonomy »

Jeudi 1^{er} octobre 2020

Les Mureaux

Discours de Georges Siffredi,

Président du Département des Hauts-de-Seine

Madame la Ministre,

Monsieur le Président du Département des Yvelines,

Monsieur le Maire des Mureaux et Président d'INVIE,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Ce rendez-vous dédié à l'autonomie, auquel le Département des Hauts-de-Seine est heureux de participer avec les Yvelines, place au cœur du débat national un sujet majeur – brûlant même – pour nos collectivités, et pour l'avenir des populations qui y vivent.

La question du vieillissement constitue l'un des grands enjeux de nos sociétés contemporaines, qu'il nous faut absolument anticiper.

Nous le savons : les Séniors représentent une part toujours plus importante de la population. Et c'est une grande richesse : ils contribuent fortement à l'activité économique, sociale et culturelle de notre pays et, dans nos départements, dans nos villes, tout au long de l'année, nous mesurons combien nos aînés, riches de leur parcours et de leur expérience, participent à la vie de la Cité.

Oui, aujourd'hui nous vivons plus longtemps : c'est un constat somme toute réjouissant, sauf si l'on oublie de se poser la question centrale de l'autonomie.

Préserver cette autonomie, c'est-à-dire bien vieillir, est donc un objectif fondamental pour les décennies à venir. C'est un défi que nous devons relever, comme tu l'as dit, mon cher Pierre.

Il faut trouver des solutions permettant au plus grand nombre des personnes âgées et handicapées, de rester le plus longtemps possible à domicile (elles sont d'ailleurs une grande majorité à le souhaiter).

Durant le confinement, les Yvelines et les Hauts-de-Seine se sont engagés conjointement pour soutenir les personnes les plus vulnérables, démontrant une fois de plus, leur rôle de bouclier social.

Des dispositifs d'urgence ont été mis en place pour faciliter la sortie d'hospitalisation et le maintien des services à domicile des personnes âgées, qui ont aussi reçu, dans les EHPAD, des tablettes numériques.

Des tests de dépistages systématiques ont été réalisés dans les EHPAD, mais aussi dans les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les établissements pour personnes handicapées.

Par ailleurs, un numéro vert a été créé en soutien des professionnels de l'aide à domicile.

Oui, Madame la Ministre, nos départements ont su faire preuve d'efficacité et de réactivité, en mobilisant rapidement les moyens nécessaires pour accompagner nos concitoyens les plus fragiles, et en coordonnant l'ensemble des ressources disponibles pour s'adapter, en temps réel, à une situation totalement inédite.

Les autorités de l'Etat ont salué cet engagement de nos collectivités et, parmi les enseignements qu'il nous faut tirer, collectivement, de cette crise sanitaire – à laquelle nous continuons d'être confrontés – sans doute faut-il avoir l'audace de poser la question d'une meilleure redistribution des rôles entre l'Etat et les collectivités, et d'accorder notamment aux départements, qui ont les savoir-faire, qui ont l'expérience, qui ont l'organisation nécessaire sur le terrain, la place qui doit être la leur dans l'accompagnement social et médico-social.

C'est bien parce que nous sommes conscients de nos responsabilités en cette matière que nous avons décidé de créer une Agence interdépartementale de l'Autonomie :

Nous voulons donner une impulsion nouvelle à la politique d'autonomie, en misant sur l'innovation et en fédérant toutes les initiatives qui vont dans ce sens, qu'elles soient privées ou publiques.

Le programme Juvénior, qui nous expérimentons avec l'Institut des Hauts-de-Seine, montre bien que l'usage du numérique peut retarder l'arrivée des premières fragilités liées au vieillissement, en contribuant à rompre la spirale de l'isolement et en invitant les Séniors à rester actifs et autonomes grâce à un dispositif d'activités et de suggestions en matière de santé, d'activités ou de loisirs, adapté à la situation personnelle de chacun.

Avec ce nouveau projet interdépartemental, nous persévérons dans cette voie qui privilégie la prévention : nous mettons en commun nos forces et nos moyens, pour améliorer la prise en charge des usagers, soutenir les professionnels du secteur social, et encourager l'emploi, notamment l'insertion des bénéficiaires du RSA.

Avant de conclure, je tiens à saluer le professionnalisme et le dévouement de toutes celles et ceux qui travaillent dans ce secteur, que ce soit dans les établissements sociaux et médico-sociaux ou dans les services d'aide et d'accompagnement à domicile. Nous leur devons beaucoup, notre société leur doit beaucoup, et nous

savons combien leur engagement est décisif dans la bataille que nous menons aujourd'hui. Il est de notre responsabilité de les accompagner et de les soutenir, notamment en assurant la qualité des formations et en valorisant ces métiers, trop longtemps ignorés, voire dénigrés, alors qu'ils sont essentiels à la cohésion de notre société.

C'est aussi cela que notre Agence interdépartementale veut promouvoir : si nous voulons rendre un service de qualité, il importe de porter une attention toute particulière à la formation des professionnels qui en ont la charge, et de mettre en avant l'attractivité de ces métiers, pour susciter l'envie de s'orienter vers cette filière.

Je vous remercie.